

# Une histoire sociale de « l'insécurité »

**Laurent BONELLI**, Maître de conférences en science politique.

Membre du groupe d'analyse politique de l'Université Paris-Ouest-Nanterre et du comité de rédaction de la revue Cultures & Conflits. Auteur de La France a peur. Une histoire sociale de « l'insécurité » (La Découverte, Paris, 2008) et co-directeur, avec Didier Bigo et Thomas Deltombe de Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme, La Découverte, Paris, 2008.

*Texte communiqué à partir du Débat d'actualité du 6 février 2009, organisée par le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne.*

**A** l'heure où la sécurité est érigée en « première des libertés », l'époque où la violence et la délinquance étaient considérées comme le résultat de « ratés » de la socialisation et de comportements dont on ne doutait pas que le développement économique et social du pays finirait par les discipliner, semble lointaine et révolue. Entre le milieu des années 1970 et le début des années 2000, les idéaux de rééducation (des mineurs notamment), de réhabilitation et de réinsertion des délinquants qui prévalaient ont laissé place, dans l'ensemble des partis gouvernementaux, de droite comme de gauche, à des discours punitifs, dont les débats sur les peines planchers ou la responsabilité pénale des malades mentaux constituent les développements les plus récents.

C'est en effet en moins d'une trentaine d'années que « l'insécurité » se formule comme enjeu politique de première importance, effaçant progressivement les clivages partisans, et devient le prisme au travers duquel sont pensés des problèmes sociaux de plus en plus divers. Qu'il s'agisse du chômage des jeunes, de l'illettrisme, de l'absentéisme scolaire, de la maltraitance, de l'urbanisme ou de la santé mentale, tout semble ramener invariablement à la délinquance et à « l'insécurité ». Ce qui révèle que pour un nombre croissant d'élites politiques, mais aussi médiatiques, administratives, voire académiques, les comportements d'une fraction des jeunes populaires, comme plus largement la vie quotidienne des banlieues ouvrières en déclin relèvent d'abord de la thématique de la sécurité.

C'est précisément ce « ça va de soi » (ou cette doxa) sécuritaire qu'il faut questionner. Non pas que la violence ou la délinquance soient dépourvues de réalité ou qu'il ne soit pas légitime de s'en préoccuper, mais parce que la reformulation en ces termes de ce qui pouvait relever à d'autres périodes de la question sociale, ne va justement pas de soi. En tout cas, le succès de cette représentation commune n'est pas une conséquence mécanique et inévitable d'une « flambée » de la petite délinquance, invoquée régulièrement pour la justifier. Outre le fait que cette flambée reste sujette à caution, la « délinquance » comme la « violence », ne constituent pas des catégories immuables et naturelles. Elles résultent au contraire de processus sociaux de définition.

Il existe en effet des formes de violences interpersonnelles (ou contre les biens) qui ont des effets concrets, mais leur signification ne peut être séparée, y compris pour ceux qui en sont victimes, des cadres construits dans lesquels elles trouvent un sens.

Sans même réfléchir ici sur les conditions dans lesquelles certains actes sont tolérés dans certains groupes sociaux et prescrits dans d'autres, ni sur les dynamiques par lesquelles ils deviennent des infractions pénalement répréhensibles, retenons

que la transgression de la loi ne suffit pas pour constituer un « problème social ». Nombre de lois et de règlements sont violés quotidiennement dans de fortes proportions sans susciter de mobilisations particulières. La délinquance automobile, pourtant bien plus meurtrière que les homicides est ainsi restée longtemps ignorée tant par les gouvernements que par les agences coercitives. Il en est de même pour la fraude fiscale, pourtant bien plus coûteuse que la délinquance acquisitive ou encore pour les fraudes à la législation sur le travail et aux cotisations sociales, qui occupent à peine quelques centaines d'inspecteurs du travail, en regard des 267 000 policiers et gendarmes que compte le pays.

Pour comprendre le changement d'échelle qui s'opère lorsque certaines formes de déviances accèdent au statut de « problème social », il faut revenir sur le travail de groupes capables de produire des nouvelles catégories de perception du monde social. Ce qui revient à dire qu'aux changements objectifs, sans lesquels le problème n'accéderait pas à l'existence, s'ajoute un travail spécifique d'énonciation et de formulations publiques, c'est-à-dire une entreprise de mobilisation d'acteurs maniant des catégories universalisantes (hommes politiques, journalistes, universitaires) qu'il faut chaque fois questionner et mettre à jour.

Le terreau sur lequel prospère « l'insécurité » comme catégorie de pensée est d'abord celui d'une transformation des conditions de vie de l'ensemble des classes populaires, sous l'effet du passage à un modèle post-fordiste de production à partir de la seconde moitié des années 1970. Les entreprises fortement consommatrices de main d'œuvre délocalisent leurs activités dans les pays du Sud ou font des efforts d'automatisation et d'informatisation, générant un chômage de masse, qui s'est conjugué avec la généralisation du recours aux intérimaires et aux emplois temporaires. Ces deux facteurs ont accru la précarisation des conditions des milieux populaires que l'avènement d'une société salariale (basée sur la croissance économique et un état social fort) avait contribué à réduire. Ce qui a généré simultanément des désordres, modifié le cadre dans lequel ils étaient perçus et radicalisé les compétitions au sein de ces milieux.

Pendant longtemps, les comportements des fractions les plus indisciplinées des classes populaires ont été contrôlés au travers de leur assignation aux positions les plus déqualifiées du prolétariat industriel. Pour les « blousons noirs », les « loubards », l'entrée à l'usine servait de phase transitoire entre la « culture de rue » propre à leurs sociabilités juvéniles et une culture ouvrière qu'ils allaient faire leur. L'atelier, en intégrant largement les normes et les valeurs de ces jeunes, tout en posant une limite claire entre l'acceptable et l'inacceptable à longterm fonctionné comme une véritable institution de normalisation. Et ce d'autant plus qu'il offrait des possibilités de se projeter dans le futur. En effet, la prévisibilité qu'induisait le statut ouvrier permettait de fonder une famille, de faire des « projets », d'achats, de vacances, de logement, et contribuait à réduire les temps d'incertitudes sociales propices aux désordres. On finissait par se « ranger des voitures », comme on disait à l'époque. L'un des effets paradoxaux de la déstabilisation salariale induite par les nouveaux modes de gestion de la main d'œuvre est qu'elle réintroduit de manière automatique et sans doute inévitable, des formes d'indiscipline présentes dans les débuts de la révolution industrielle. L'indétermination quant à l'avenir enferme les individus dans le présent et dans une débrouille quotidienne qui s'accommode de l'ensemble des opportunités qui se présentent, licites ou pas (Bourdieu 2002).

Ceci est d'autant plus vrai que, parallèlement à ces transformations du monde du travail et de sa capacité d'encadrement de la jeunesse, ont décliné tous les univers qui y étaient intimement liés : partis politiques et syndicats ouvriers notamment. Ces institutions ne se contentaient pas seulement comme on le dit souvent de «

canaliser et de réguler la révolte », mais assuraient une sorte d'enveloppement continu de toute l'existence (à travers notamment l'organisation des activités sportives, culturelles et sociales), contribuant ainsi à donner un sens à la révolte, mais aussi à toute l'existence.

Les désordres urbains, la petite délinquance ou plus généralement la « débrouille » quotidienne des « jeunes sans affectation » ou de certains migrants récents sont d'autant plus mal perçus dans les quartiers populaires, qu'ils traduisent l'affaiblissement de la domination des « établis » (established) sur les « marginaux » (outsiders). (Elias et Scotson, 1997) Les plus anciennement installés ont tendance à faire bloc face aux nouveaux venus, considérés comme des intrus et stigmatisés comme des gens à moindre valeur humaine et morale. La pièce centrale de ces représentations est un rapport de forces inégal et les tensions inhérentes à cette situation. C'est en effet parce qu'ils sont bien installés dans les postes de pouvoir locaux (formels dans les multiples structures, comme les associations de parents d'élèves, de locataires,... ou informels, comme autorités « morales ») que les établis peuvent stigmatiser les marginaux, qu'ils considèrent comme une menace pour les normes du quartier et les modes de vie communs. Bien entendu, le groupe des établis est lui même hiérarchisé et les rivalités y sont nombreuses. Mais il n'en reste pas moins que tous ses membres ont intérêt à maintenir une barrière symbolique avec les nouveaux venus et à limiter les contacts pour éviter de déchoir. Quant aux marginaux, aussi longtemps qu'ils manquent de cohésion, ils sont incapables de riposter à cette disgrâce collective. Les conflits inhérents à ces relations de domination demeurent habituellement discrets, lorsque les différentiels de pouvoir sont très grands ; mais ils peuvent aussi éclater au grand jour, sous la forme de conflits continus (ce qui est le cas si le rapport de forces change en faveur des intrus). Et c'est justement ce qui s'est produit au terme des transformations qui ont affecté les milieux populaires depuis le milieu des années 1970. Les établis voient, sous le double effet de leur vulnérabilisation sociale et de leur vieillissement, s'affaiblir le contrôle qu'ils pouvaient exercer sur les nouveaux venus, voire même sur leurs propres enfants. L'occupation des espaces publics, les conflits de voisinages, la fréquence de comportements qui achoppent avec leurs propres normes du quartier leur rappellent à chaque instant ce renversement des rapports de forces. Tout ceci provoque, selon les cas, des tentatives de départ du quartier, un repli sur l'espace domestique, voire même des appels aux pouvoirs publics pour restaurer leur autorité.

C'est sur ce terrain que va se déployer le « tournant sécuritaire » des principaux partis de gauche. Confrontés à une augmentation des tensions au niveau local, prenant acte d'une érosion régulière de leurs résultats électoraux dans les milieux populaires et d'une croissance simultanée des partis xénophobes, nombre de dirigeants de la gauche française (et européenne) sont arrivés à la conclusion qu'ils ne pourraient « reconquérir » ces électorats que par un durcissement de leurs politiques de sécurité.

De là, les différentes mesures qui renforcent le spectre des interventions policières, judiciaires ou morales. Non seulement la police et la justice doivent désormais réguler des comportements qui ne leur incombaient pas auparavant, mais « l'autorité parentale » est devenue un objet de politique publique. Des « écoles des parents » au chantage aux prestations sociales, il s'agit d'amener (ou de contraindre) les familles à juguler les indisciplines de leurs enfants. Or cette reconfiguration du contrôle mérite attention.

Il y a plus d'un siècle, la révolution industrielle que connurent les différents Etats Européens – selon des modalités et des rythmes propres – posa en effet des problèmes similaires. L'exode rural important, la concentration physique dans

les villes de travailleurs déracinés détruisit les formes traditionnelles de contrôle des illégalismes populaires, basées sur la proximité et la personnalisation de l'autorité. Les principales préoccupations des élites politiques et sociales furent de la sorte de créer une discipline au travail et de juguler simultanément les désorganisations générées par la révolution industrielle (surpopulation de villes, délinquance, alcoolisme, etc.) et la montée des revendications socialistes soucieuses de bouleverser l'ordre social. Il s'agissait d'abord de faire en sorte que les ouvriers viennent travailler et travaillent le mieux possible. Cette question inséparablement pratique et morale est à la base des campagnes contre l'alcoolisme, qui en Angleterre déboucheront sur la fermeture de pubs à partir de 23h, ou en France sur la prohibition de l'absinthe et la construction médico/morale de sa dangerosité. Mais s'il faut s'assurer que les ouvriers iront travailler, encore faut-il qu'ils le fassent correctement. Le contrôle des temps et des rythmes de travail en Angleterre a été l'un des vecteurs majeurs pour à encadrer les conduites non seulement dans l'usine, mais aussi à l'extérieur (Thomson 2004). Il s'agissait de limiter au maximum l'oisiveté (« mère de tous les vices » disait-on en France) et l'imprévoyance liées à l'intermittence du travail. L'octroi de statuts plus stables, introduisant pour la première fois une prévisibilité dans le monde ouvrier contribua à discipliner leurs conduites, et ce à plus forte raison qu'ils étaient adossés au développement de politiques sociales.

Pour nombre de réformateurs sociaux à la recherche de modèles susceptibles de se substituer aux modèles philanthropiques et paternalistes antérieurs, les politiques sociales, apparurent comme un instrument privilégié pour l'acquisition d'habitudes morales – avant tout la responsabilité et la « prévoyance » – des classes populaires, qu'ils reliaient à l'amélioration de la justice sociale. Hygiène et hygiène de vie vont devenir les axes d'intervention de ces réformateurs, tant dans le domaine du logement, que dans celui des mœurs ou du travail. Comme l'indiquait Jules Siegfried (1837-1922), en préfigurant les premiers logements sociaux : « voulons nous faire à la fois des gens heureux et de vrais conservateurs ; voulons-nous combattre en même temps la misère et les erreurs socialistes ; voulons-nous augmenter les garanties d'ordre, de moralité, de modération politique et sociale ? Créons des cités ouvrières » (cité dans Rabinow 2006, p. 286).

Cette double dimension d'amélioration des conditions de vie et maintien de l'ordre social, présente dans les politiques sociales explique leur vaste diffusion dans les démocraties occidentales, sous des formes diverses. La montée du dirigisme d'Etat lié au à la seconde guerre mondiale ; la menace communiste incarnée par l'Union soviétique ; la croissance économique encadrée par les gouvernements,... constituent autant de facteurs permettant de comprendre ce succès.

Nous n'en sommes plus là. La crise économique, les mutations du capitalisme post-fordiste adossées aux programmes de réforme libérale de l'Etat ont largement redéfini, sans doute sans le vouloir, les conditions de cette discipline. La flexibilisation des statuts professionnels, la montée de la précarité, de la misère et l'accroissement des inégalités économiques ont sapé le modèle disciplinaire fordiste.

Et de la même manière que les réformateurs sociaux du XIXe siècle essayaient de poser les bases d'une nouvelle forme de discipline, les réformateurs sécuritaires de la fin du XXe et du début de XXIe siècle s'efforcent de rechercher dans l'extension de l'intervention policière, judiciaire et du contrôle, les moyens de contrarier les effets des multiples dérégulations qui affectent les classes populaires. Théorie de « la vitre brisée », prévention situationnelle, couvre feux, vidéosurveillance, arrêtés anti-bandes ou anti-mendicité,... ne sont rien d'autre que des exemple de

ces nouvelles technologies de gouvernement dont on attend qu'elles garantissent une paix sociale.

« Nul n'est responsable d'une émergence, nul ne peut s'en faire gloire ; elle se produit toujours dans l'interstice », rappelle Michel Foucault (Foucault, 2001, p. 1012). « L'insécurité » n'est donc pas une intention ou la dernière manifestation du talon de fer sous lequel les dominants écraseraient les dominés, mais le résultat non pensé, non voulu et non coordonné de dynamiques et de préoccupations hétérogènes visant à restaurer des formes localisées de disciplines. Si l'ouvrier indiscipliné ou le pauvre ont longtemps été des figures types des perturbateurs de l'ordre social, c'est aujourd'hui cette fraction de la jeunesse sans affectation sociale (souvent représentée sous les traits du « jeune d'origine étrangère, sans emploi, en échec scolaire et/ou délinquant ») qui focalise l'attention. Il ne s'agit plus tant d'assurer sa discipline au travail que de se prémunir contre les désordres qu'elle peut engendrer dans l'espace public (et dont les violences collectives constituent le paroxysme), dans les écoles, dans les structures socio-culturelles, etc.

Sous l'effet des dynamiques propres aux champs politique, médiatique et académique (et les relations entre ces différents univers) ces indisciplines juvéniles sont désencastrées des contextes locaux dans lesquels elles s'inscrivaient, pour devenir des catégories générales d'appréhension. Elles sont retraduites dans des logiques différentes de celles qui leur avaient donné naissance et sont universalisées, sous une nouvelle catégorie unifiée et unifiante : l'« insécurité ».

Au terme de ce processus, la vision sécuritaire s'impose même dans certains espaces qui essayaient jusque là de privilégier d'autres approches. Ainsi, la diminution des crédits, les retards systématiques dans le versement des subventions aux associations et la priorité donnée à la démolition (ou à la vente) des cités HLM constituent de bons indicateurs d'un lent déclin des perspectives portées autrefois par les institutions de la Ville. De la même manière, les résistances que l'on peut observer à ce mouvement au sein de l'Éducation nationale, de l'institution judiciaire, voire de la police peinent à se manifester collectivement et pourraient, de l'aveu même de leurs artisans, s'affaiblir encore au gré de la relève des générations d'enseignants, de magistrats ou de policiers.

Bien entendu, les pratiques locales de certains maires, tout comme les mobilisations de travailleurs sociaux contre le projet de loi sur la prévention de la délinquance (qui prévoyait dans ses premières versions la levée du secret professionnel), ou des praticiens de la santé mentale contre la détection des « troubles comportementaux » chez l'enfant avant trois ans attestent qu'il existe encore de vives oppositions à une appréhension en terme de sécurité de la précarité sociale ou mentale. Mais ces voix paraissent bien minoritaires face à celles appelant au renforcement du contrôle, des sanctions pénales et de l'enfermement.

L'analyse des conditions de possibilité et d'émergence d'une doxa sécuritaire, des éléments qui la constituent et de la circulation entre des univers aux intérêts et aux logiques spécifiques dans et par laquelle elle se fabrique et se redéfinit, est donc nécessaire pour éclairer les dynamiques actuelles. Ce dévoilement constitue une première étape pour remettre en question les présupposés admis sans examen qui fondent cette croyance collective.

Ceci est d'autant plus important qu'il ne s'agit pas seulement d'une idéologie : sur ce terrain, les discours se sont transformés en mécanismes agissants. Ils ont des effets pratiques, tant sur ceux qui ont à subir cette nouvelle configuration disciplinaire que sur ceux qui sont les agents, directs ou indirects de sa mise en œuvre. Alors que la France connaît des taux d'incarcération historiques, qu'une

fraction non négligeable des jeunesses populaires s'enracine dans une forme d'économie de subsistance et que nombre de professionnels de l'encadrement (éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs, « médiateurs », etc.) mais aussi de policiers ou de magistrats, semblent découragés par l'ampleur de la tâche qu'on leur assigne, il apparaît urgent de réfléchir sur les processus à l'œuvre et leurs contradictions. C'est la base de tout projet politique soucieux d'instaurer un ordre social plus harmonieux, c'est-à-dire capable d'assurer le bien être de tous et pas seulement la discipline de quelques uns.

**Laurent BONELLI**, *Maître de conférences en science politique.*

- **Bourdieu P.**, « *Les sous prolétaires algériens* », Agone n°26/27, 2002, [Les temps modernes, décembre 1962] pp. 203-224.
- **Elias N. et Scotson J.L.**, *Les logiques de l'exclusion*, Fayard, Paris, 1997 [1965]
- **Foucault M.**, « *Nietzsche, la généalogie et l'histoire* », in Dits et écrits I, Paris, Gallimard 2001.
- **Rabinow, P.**, *Une France si moderne. Naissance du social, 1800-1950*, Paris, Buchet & Chastel, 2006.
- **Thompson E.P.**, *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, La Fabrique 2004.

